



☎ 02.96.26.74.66

🖨 02.96.26.70.73

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



N° 470

JUIN 2016

Horaires d'ouverture

De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8h15 à 12h le samedi

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI

SAMEDI 4 JUIN 2016

Départ 14h00

RANDO V.T.T.

22,28 et 38 km

RANDONNÉE PÉDESTRE

8 km, 12 Km et 18 Km

17h00 : COURSES DES JEUNES

17h15 : 5 km

18h00 : 10 Km



**Un Saint-Barnabé parmi
les Saint-Médard de France**



SAMEDI 11 JUIN

à partir de 12h à la Salle Polyvalente

REPAS GRILLADES - FRITES

Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

Nous travaillons pour vous...

Les Finances

A nouveau et comme toutes les communes de France nous subissons une baisse de notre DGF (Dotation Globale Fonctionnement), nous venons de recevoir la notification l'an dernier, elle était de 233 587 € et cette année, elle est de 207 059 €. Cela représente – 26 528 €. Par contre, de nouvelles dépenses sont à la charge de la commune comme les temps T.A.P. ; pour 2014/2015 la dépense supplémentaire s'est montée à 13 000 €, déduction faite des aides de la CAF et de l'Etat. De part ces baisses, nous sommes tenus de faire des choix sur les investissements futurs.

L'assainissement

Au-delà d'une bonne gestion des finances communales, ces derniers mois ont été mis aussi à instruire plusieurs demandes de subventions, entre autre pour la future station d'épuration, le montage de ce projet aujourd'hui est une réelle satisfaction par les accords de subventions. En effet, le principal financeur, l'agence de l'eau Loire Bretagne dans sa politique volontariste pour la reconquête de l'eau a décidé de passer en 2016 de 35% à 60% les aides à la création d'une station. La subvention passe de 332 500€ à 570 000€

Comme toute bonne nouvelle ne vient jamais seule, nous avons sollicité auprès de l'Etat une DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires ruraux*) qui nous a été accordée pour un montant de 139 622 € ce qui porte l'aide publique à 709 622 € pour une estimation de 950 000€ HT soit presque 75%, je m'en réjouis pour notre commune. L'agence de l'eau nous accompagne aussi en nous octroyant un prêt à 0% à hauteur de 190 000€. Pour le reste de la somme et la TVA, la collectivité contractera un prêt.

Pour les mises aux normes d'assainissement dans le domaine privé pour le tout à l'égoût il vous suffit, de faire deux devis pour vos travaux, vous les déposez en mairie qui transmettra une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau. Après une notification d'accord de celle-ci, l'aide est de 60%, vous pourrez engager vos travaux par l'entreprise retenue.

Le projet aménagement de l'espace Plan d'eau et Terrain multi sports

Là aussi, des demandes d'aides publiques ont été instruites.

Dans un 1er temps avec le contrat de territoire du Conseil Départemental pour l'aménagement de l'ensemble de l'espace, une aide de 28 500 € a été accordée.

Dans un second temps, nous avons aussi sollicité de la DETR, il nous a été accordé là aussi 22 000 €.

Mardi dernier, nous sommes passés en commission d'attribution au niveau du pays centre Bretagne pour une demande d'aide de 30 000 € décomposée en 2 parties, 15 000 € de la Région et 15 000 € de l'Europe.

Une fois que nous aurons toutes les notifications d'accord des subventions et choisi les entreprises après ouvertures et analyses des appels d'offres, nous pourrons engager les travaux.

La Micheline

Comme tous les ans à pareille époque, la fête de la micheline se prépare, c'est la Fête à Saint-Barnabé. Je tiens à remercier Marie-Paule et toute son équipe de bénévoles qui se démènent pour que cette Journée soit comme à chaque fois un moment de Gaieté.

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

Conseil Municipal du 20 Mai 2016

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire – Mme Jocelyne BOUTIER - MM. Éric LE POTTIER – Miche JOUAN (Adjoints) - Mme Mireille BARAN - M. Jean-Pierre ROUILLÉ - Mme Véronique LE GALLO - MM. Franck JÉGLOT – Thomas MAHÉO - François BINET - Mme Arlette GALLAIS - M. Alain LE FORESTIER (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER

Mme Chrystelle GAUTHIER donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Mme Lyne MILBÉO.

Secrétaire de séance :

Mme Véronique LE GALLO

LOYERS DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} JUILLET 2016

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'une convention passée avec l'Etat précise que l'actualisation des différents loyers communaux est conditionnée à l'évolution de l'indice de référence des loyers, calculé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.).

Il précise que pour 2016, l'indice de référence des loyers à appliquer est -0.01 %.

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de maintenir les tarifs de l'année précédente et fixe les loyers au 1^{er} juillet 2016 comme suit :

• Nouvelle Résidence - Foyer Social

Le tarif mensuel à régler comprend le loyer et les charges locatives correspondant à l'entretien des espaces communs – 7,2 %.

	Surface utile	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2015 Charges incluses	TARIFS au 1 ^{er} juillet 2016 Charges incluses	Soit pour 7,2 % charges
3 studios aile ouest –	86,40 m ²	280,26 Euros	280,26 Euros	20,18 E
1 studio aile nord n° 3 –	59,40 m ²	192,64 Euros	192,64 Euros	13,87 E
1 studio aile nord n° 4 –	53,40 m ²	173,06 Euros	173,06 Euros	12,46 E
2 studios aile nord n°1+ 2	-52,40 m ²	169,81 Euros	169,81 Euros	12,23 E
1 studio aile nord n° 5 –	51,40 m ²	166,98 Euros	166,98 Euros	12,02 E

• Autres logements

	TARIFS au 1^{er} juillet 2015	TARIFS au 1^{er} juillet 2016
Logement sous-sol du Foyer social 16 rue Jean Moulin (121 m2)	287,45 Euros	287,45 Euros
Logement -11 rue Pierre Loti (125 m2) + garage	373,32 Euros + 27,42 Euros	373,32 Euros + 27,42 Euros

• Résidence Champêtre

Surface utile	TARIFS au 1^{er} juillet 2015	TARIFS au 1^{er} juillet 2016
1 ^{ère} TRANCHE 94.65 m2 F2	281,04 Euros	281,04 Euros
1 ^{ère} TRANCHE 121.45 m2 F4	359,32 Euros	359,32 Euros
2 ^{ème} TRANCHE 121.45 m2 F4	359,32 Euros	359,32 Euros
Garages rue Jeanne d'Arc	9,77 Euros	9,77 Euros

• Ancien logement de fonctions – 11, rue du Général de Gaulle

Surface utile	TARIF au 1^{er} juillet 2015	TARIFS au 1^{er} juillet 2016
Logement 102.36 m2 F3	396,57 Euros	396,57 Euros

• Logement - 2, rue des Lilas

	TARIF au 1^{er} juillet 2015	TARIF au 1^{er} juillet 2016
Logement F3 (115 M2)	514,35 Euros	514,35 Euros
Logement	Dont 486,48 €	Dont 486,48 €
Garage + cellier	27,87 €	27,87 €

• Logement – 4, rue des Lilas

Surface utile	TARIF au 1^{er} juillet 2015	TARIF au 1^{er} juillet 2016
Logement 41.39 m2 F1	174,90 Euros	174,90 Euros

• Logement – 1, rue du Centre

	TARIF au 1 ^{er} juillet 2015	TARIF au 1 ^{er} juillet 2016
Logement F6 (135 m2)	694,81 Euros	694,81 Euros
Loyer	Dont 667,02 €	Dont 667,02 €
garage	27,79 €	27,79 €

• Logement – 3, rue du Centre

Surface utile	TARIF au 1 ^{er} juillet 2015	TARIF au 1 ^{er} juillet 2016
Logement 113.75 m2 F4	527,96 Euros	527,96 Euros
Loyer	Dont 513,03 €	Dont 513,03 €
Annexe jardin	14,93 €	14,93 €

• DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU 1^{ER} JANVIER 2017 ET PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Après avoir rappelé la délibération du 22 mai 2015 fixant les tarifs assainissement pour 2016, Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- les dispositions tarifaires doivent permettre au budget autonome du service assainissement d'être équilibré ;
- que l'état de vétusté des équipements fonctionnels de la station d'épuration et du réseau nécessitent des travaux de rénovation des installations d'assainissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• DECIDE de maintenir les tarifs appliqués en 2016 pour 2017 au vu de l'indice de référence des loyers qui baisse de 0.01 % et FIXE les tarifs comme suit :

	01/01/2016	01/01/2017
ABONNEMENT	38,681 €	38,681 €
Les 30 premiers m3	0,956 €	0,956 €
De 31 à 100 m3	0,799 €	0,799 €
De 101 à 500 m3	0,540 €	0,540 €
Au-delà de 500 m3	0,388 €	0,388 €
Tarif en cas de dégrèvement (fuite autre que sur canalisations)	0,294 €	0,294 €

Depuis le 1^{er} juillet 2012 a été instituée une participation pour l'assainissement collectif (PAC). Celle-ci est perçue auprès des propriétaires lors de la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables. Son montant unique et forfaitaire au 1^{er} janvier 2016 était de 582 € par logement non soumis à la TVA. A compter du 1^{er} janvier 2017, le montant est augmenté et passe à **583 €** (hausse de l'indice INSEE de la construction du 4^{ème} trimestre de 0,2 %).

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

SDE – DÉPOSE DU FOYER FIXE SUR LA MAISON « LE DOME » - 2 RUE GÉNÉRAL DE GAULLE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le mât d'éclairage public fixé au mur de la maison située au 2, rue Général de Gaulle (Foyer A283) doit être déposé avant la démolition du bâtiment.

Le coût avec la maîtrise d'œuvre est estimé à 300 € HT avec une participation de la commune à hauteur de 60 % de ce coût, soit 180 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet de travaux de dépose de l'éclairage public du foyer A283 fixé au 2, rue Général de Gaulle présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 300 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre)
- La Commune ayant transféré la compétence éclairage public au Syndicat, celui-ci bénéficiera du Fonds de compensation de la TVA et percevra de notre Commune une subvention d'équipement au taux de 60 %, conformément au règlement financier, calculée sur le montant HT de la facture entreprise affectée du coefficient moyen du marché, augmenté de frais de maîtrise d'œuvre au taux de 5 %.
- Les participations des collectivités sont calculées au coefficient moyen du marché de travaux auquel se rapporte le dossier. L'appel de fonds se fait en une ou plusieurs fois selon que le Syndicat aura réglé l'entreprise suivant les mêmes modalités, et au prorata du paiement de celle-ci.
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

VENTE DE FOURRAGE SUR PIED A YANN ROLLAND

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il y a lieu de fixer le prix de vente du fourrage sur pied correspondant aux récoltes faites par M. Yann ROLLAND sur la parcelle communale du Bourgdio.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- FIXE à 330 € le prix de vente du fourrage sur pied à M. Yann ROLLAND,
- DIT que ce montant est dû pour les années 2014 ET 2015 par l'intéressé,
- Un titre de recette correspondant à cette somme sera émis prochainement au nom de l'intéressé pour les deux années sus-mentionnées,
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de droit de préemption urbain, émanant de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC concernant la parcelle bâtie AA n° 57 d'une superficie de 1 011 m², sise 5 impasse du chêne vert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle AA n° 57,
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de droit de préemption urbain, émanant de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC concernant les parcelles bâties AD n° 19 et 20 d'une superficie de 1 048 m², sise 6 rue Bellevue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les parcelles AD n° 19 et 20,
- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

CIDERAL- TRANSFERT DE COMPÉTENCE « MICRO-CRÈCHE »

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de transfert de compétence « micro-crèche ».

Considérant les orientations arrêtées dans le schéma communautaire – phase 1 : implantation de quatre micro-crèches sur la CIDERAL - validé par les instances du CIAS (2 juin 2014), de la CIDERAL (3 juin 2014), et de la CAF (14 octobre 2014) ;

Par délibération en date du 5 avril 2016, la communauté de communes CIDERAL a proposé une modification de ses statuts de façon à intégrer dans ses compétences facultatives au chapitre III.2.1 : action sociale d'intérêt communautaire – Petite enfance et jeunesse la :

« Réalisation, coordination et gestion – y compris sur la base des conventions de mise à disposition de locaux et de biens affectés au service - des structures micro-crèches définies d'intérêt communautaire ».

Tout projet, pour être reconnu d'intérêt communautaire devra répondre à la fois à un besoin émanant de plusieurs communes, être ouvert à tous les enfants du territoire communautaire et figurer au schéma d'implantation des micro-crèches acté dans le schéma des services aux familles validé par la CAF et la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après un vote à mains levées de dix voix favorables (dont deux pouvoirs) et quatre voix contre,

- **DONNE** un avis favorable au transfert de la compétence « Réalisation, coordination et gestion – y compris sur la base des conventions de mise à disposition de locaux et de biens affectés au service - des structures micro-crèches définies d'intérêt communautaire »,
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE – PROJET DE PÉRIMÈTRE

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'arrêté préfectoral du 29 avril 2016 qui fixe le nouveau périmètre de la CIDERAL.

Chaque Conseil municipal a 75 jours à compter de la réception de l'arrêté pour donner un avis sur ce projet de périmètre.

A défaut de délibération dans ce délai, l'avis de la Collectivité est réputé favorable.

Il est demandé au conseil municipal de valider le nouveau périmètre pour la Communauté de Communes, la CIDERAL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DONNE** un avis favorable au périmètre proposé par monsieur le Préfet.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

AVIS POUR L'INSTALLATION CLASSÉE : EARL LE GOFF – Le Diffaut – LOUDEAC

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le dossier de l'EARL LE GOFF pour la restructuration avec augmentation du cheptel sur le site « Le Diffaut » à LOUDEAC dans le cadre de la cession du site d'élevage « Trohelleuc ».

- Passage de 3 414 à 4 012 places animaux équivalents, soit une augmentation de 598 PAE sur le site « Le Diffaut ». L'augmentation sera de 102 places gestantes verraterie, 80 places quarantaine infirmerie, 80 places engraissement et 660 places post sevrage
- Construction d'une porcherie quarantaine et mise en conformité d'une réserve incendie
- Mise à jour de la gestion des déjections

L'enquête publique a lieu du 10 mai au 9 juin 2016.

Le dossier de consultation est en mairie de LOUDEAC et est consultable du lundi au vendredi :
De 8 heures à 12 heures – et de 13 heures 30 à 17 heures 30

Les Communes de ST-MAUDAN, ST-BARNABE, PLUMIEUX et ROHAN sont consultées pour avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DONNE** un avis favorable au dossier de l'EARL LE GOFF de LOUDEAC.

- DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Pour informations – Arrêté du Maire :

Marché voirie 20

16 – avec COLAS CENTRE OUEST pour 75 541.56 € TTC en date du 13 mai 2016.

Pour informations :

- Un groupe d'élus et de professionnels se réunit pour mettre en place des solutions pour réduire la pénurie actuelle de médecins à Loudéac et les Communes voisines. Monsieur le Maire y participe et est autorisé à poursuivre l'étude en cours ;
- Monsieur le Maire fait part des attributions de DETR pour le terrain multisports (22 000 €) et la station d'épuration (139 622 €) ;
- Une réunion est prévue le 31 mai pour l'attribution des autres aides pour le terrain multisports : FEDER et Région ;
- Un courrier a été envoyé à la CIDERAL pour le transfert de la compétence en assainissement collectif avec la nouvelle station d'épuration ;
- Présentation des différents marchés passés dans le cadre de travaux de voirie.

ÉTAT CIVIL – MAI 2016

Naissance Dimitri COLLET, « Le Fossé », né le 6 Mai à Noyal-Pontivy.

Publication **Maxime HAMON**, 7, rue Pierre Rouxel – 2260 SAINT-BARNABÉ
De mariage &
Marine LEFEBVRE, 75, bis rue Henry Litolff – 92270 BOIS COLOMBES

Ce mariage sera célébré le SAMEDI 25 JUIN 2016 à Saint-Barnabé

RAPPEL - TRANSPORTS SCOLAIRES – RENTRÉE 2016

Pour la création de nouveaux circuits, il importe, en raison des délais liés aux procédures de marchés publics, de déposer les dossiers de demande de création de nouveaux circuits **AVANT LE 15 JUIN 2016 en Mairie.**

HORAIRES DES MESSES

Dimanche 19 Juin à 10h30.

DEMANDEURS D'EMPLOI

A la date du 15 Mai 2016, ils étaient 82 (Hommes : 50 et Femmes : 32).

A la date du 15 Mai 2015, ils étaient 77 (Hommes : 41 et Femmes : 36).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MAI 2000** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

RAPPEL - CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2016

Petit rappel pour les personnes désirant participer au concours communal des maisons fleuries : inscriptions avant le 15 Juin 2016.

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Parcs & Jardins de plus de 2 000 m ²
2 ^{ème} catégorie	Jardins privés visibles de la rue ouverts au public
3 ^{ème} catégorie	Façades ou balcons fleuris
4 ^{ème} catégorie	Commerces / hébergements touristiques fleuris

Comme les années passées un jury extérieur à la Commune procédera au classement fin juin.

Notre bourg est joliment fleuri,
merci à Maxime et son équipe

10



MESSAGE – ALERTE – INFORMATION DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le groupement de gendarmerie départementale des Côtes d'Armor vous informe d'une évolution préoccupante du phénomène de vols de ruse commis au préjudice des personnes âgées sur le département.

Phase du vol par ruse :

Les vols par ruse sont effectués tantôt par un ou plusieurs individus, agissant en couple ou pas. Prétextant la vérification soit de la qualité de l'eau, soit de l'installation électrique et, ce revendiquant des entreprises nationales distributrices, ils s'introduisent au domicile des victimes pour dérober des bijoux ou/et du numéraire. Outre ces actions, d'autres personnes ont été démarchées pour du nettoyage de façade ou de la vente de tableaux sans qu'il n'en ressorte de vols. Pour l'heure, les faits se concentrent sur les régions de Dinan, Lannion et Saint-Brieuc. L'analyse des faits tentés ou commis montre un créneau de commission principalement compris entre 10h30 et 15h00 sans pour autant qu'un jour ne se démarque.

Consignes à suivre :

Si vous êtes victime d'un vol par ruse et afin d'optimiser les possibilités d'élucidation de ces faits, notez les éléments importants : type de voiture utilisée, couleur, immatriculation, description vestimentaire et physique du ou des individus.

Ne touchez pas les objets touchés, manipulés ou déplacés par les voleurs, ils pourront faire l'objet d'une expertise par la police technique et scientifique.

Prévenez très rapidement la GENDARMERIE (brigade locale ou le 17).

TRI SÉLECTIF

Petit rappel

N'hésitez pas à compresser vos bouteilles et boîtes.

Ne pas imbriquer les emballages entre eux.

Pensez à regarder sur les emballages les sigles correspondants Eco emballages.

RAPPEL !!!!

Quand le lundi est férié, le jour de collecte est DÉCALÉ D'UNE JOURNÉE soit le MERCREDI.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Interdiction de tailler les haies et arbres durant la période de reproduction et de nidifications des oiseaux.

En France, la période retenue va du 1^{er} Avril au 31 Juillet. (Arrêté du 24 Avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

FRELONS ASIATIQUES

80 frelons asiatiques ont été pris en 1 mois par un particulier (où les abeilles avaient butiné).

Soyez vigilants !!!

Mettez des pièges, ils sont bien présents à Saint-Barnabé !!!

Venez prévenir en mairie pour suivre le recensement du piégeage.



A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Organisé chaque année par le C.C.A.S. pour les enfants de 3 à 12 ans, le CENTRE AÉRÉ fonctionnera du :



JEUDI 7 JUILLET 2016

AU

VENDREDI 29 JUILLET 2016



Inscriptions à la Mairie au mois de JUIN

PROGRAMME EN FEUILLE JOINTE

Tous les documents pour le Centre Aéré de juillet sont disponibles sur le site internet de la Commune ainsi qu'à l'accueil de la Mairie.

www.saint-barnabe.fr

COMMÉMORATION DU 8 MAI 2016

La commémoration du 8 Mai 2016 s'est déroulée cette même date à 11h15.



Rassemblement des délégations d'anciens combattants avec les drapeaux suivi d'une cérémonie et dépôt de gerbes au monuments aux morts puis défilé au cimetière.



COMMÉMORATION DU 29 MAI 2016

Le 29 juin a eu lieu la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun, symbole d'une bataille de 300 jours avec 300 000 morts de chaque côté du front et des paysages marqués par les obus.

Un défilé de 4 drapeaux a eu lieu vers le monument aux morts, un dépôt de gerbe et défilé au cimetière s'en est suivi.



Vie scolaire

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE – JUIN 2016

Lundi 6 Juin	Mardi 7 Juin	Jeudi 9 Juin	Vendredi 10 Juin
Carottes râpées Paupiette de veau à la milanaise Pâtes Fromage blanc sucré	Salade de blé à l'ananas Colombo de colin Julienne de légumes Barre bretonne crème anglaise	Melon Steak haché Sauce forestière Gratin dauphinois Entremet au chocolat	Pâté de foie / Cornichons Aiguillette de volaille A la crème Petits pois cuisinés Fruit de saison
Lundi 13 Juin	Mardi 14 Juin	Jeudi 16 Juin	Vendredi 17 Juin
Taboulé marocain Jambon persillade Haricots verts Yaourt aromatisé	Emincé bicolore Poulet au curry Farfalles Fruit de saison	REPAS AMÉRICAIN 	Œuf sauce cocktail Haché de saumon Sauce basilic Carottes à la crème Compote
Lundi 20 Juin	Mardi 21 Juin	Jeudi 23 Juin	Vendredi 24 Juin
Salade de pâte au thon Rôti de dinde Sauce Normande Petits pois Yaourt sucré	Mortadelle Filet de lieu meunière Purée de crécy Fruit frais	Betteraves vinaigrette Tandoori de volaille Légumes Donut's	Melon Grignotine de porc Sauce estragon Semoule Fromage Blanc
Lundi 27 Juin	Mardi 28 Juin	Jeudi 30 Juin	Vendredi 1 ^{er} Juillet
Carottes râpées Saucisse Haricots blancs à la tomate Fruit frais	Boulgour au surimi Aiguillette de volaille basquaise Ratatouille Velouté aux fruits	Melon Brandade de poisson Salade verte Clafoutis	Concombre/tomates Raviolis Compote
Lundi 4 Juillet	Mardi 5 Juillet		
Betteraves vinaigrette Farfalle strasbourgeoise Fruit frais	Salade campagnarde Nugget's Haricots verts Eclair au chocolat		

Vie associative & culturelle

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, la Municipalité organise un forum des associations.

Pré programmé le 2 Septembre 2016 à partir de 16h30.

Une première réunion sera organisée le

VENDREDI 24 JUIN 2016 à, 20h30 à la Salle des Lilas.

La présence active des associations est souhaitée, ainsi que de toutes les personnes souhaitant apporter leur contribution à la réussite de cette soirée.

Les associations de Saint-Barnabé sont nombreuses et méritent d'être découvertes, reconnues et fréquentées.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

CAFÉ DE L'AMITIÉ

JEUDI 23 JUIN à 14h au Foyer Social	Préposés : Service Equipe N°1	
--	---	--

SORTIE DU 24 JUIN

Inscriptions et règlement pour le **VENDREDI 10 JUIN dernier délai.**

Auprès de Mme Marie-Annick MARCADÉ au 02.96.26.66.80

Ou M. François BINET au 09.62.03.77.19

REPAS DE FIN DE SAISON

Offert par le Club aux adhérents

MARDI 28 JUIN 2016 à 12h30 à la Salle Polyvalente

Midi & Soir

Activités et jeux entre les repas

Inscriptions avant le 10 Juin auprès de Mme Marie-Annick MARCADÉ ou M. François BINET.

LOTO DU 14 JUILLET

Réunion de préparation le

MARDI 14 JUIN à 17h30 au Foyer Social

N.B. : Le concours de boules du 16 Septembre est annulé.



UN SAINT-BARNABÉ PARI MI LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Journée festive du 11 Juin (jour de la Saint-Barnabé)

A partir de 12h : repas convivial, apéritif offert.

Grillades frites- Fromage – Dessert - Café.

Réservation au 06.83.32.72.44.

15h00 : concours de palets et concours de boules

Vers 17h30 : Vin d'honneur.

Rassemblement national annuel dans le GERS : Les 27 & 28 Août (possibilité d'hébergement collectif en mobil home).

Activité prévue : balade en montgolfière. S'inscrire dès que possible auprès des membres de l'association.

CLUB LES BÉBÉS

« LES BÉBÉS LECTEURS »

Vous êtes parents, grands-parents, professionnels de l'enfance, participez à la séance « Bébés Lecteurs » le

MERCREDI 22 JUIN
de 9h45 à 11h à la bibliothèque



Renseignements :

Mme Alice BAILLY, coordinatrice réseau des bibliothèques et/ou Mme Christelle TAILLANDIER au 02.96.66.09.09.
Auprès des salariés ou bénévoles des bibliothèques.

« LES MATINÉES D'ÉVEIL »

Ouvert aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte
(sur inscription pour les assistantes maternelles auprès du R.P.A.M. au 06.17.36.68.89)

VENDREDI 24 JUIN 2016 de 9h30 à 11h30
Salle Jean Moulin



COLLECTE DE PAPIERS

Prochaines permanences à l'atelier municipal :

Les 11 & 25/06/2016 de 10h à 12h

Les 9 & 23/07/2016 de 10h à 12h

Vous pouvez déposer vos vieux annuaires. Merci de respecter les horaires de dépôt.

Les dépôts servent aux écoles.

Merci de venir nombreux.



COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

Randonnée V.T.T. : 25 Kms Randonnée Pédestre : 6 & 12 Kms

Départ libre entre 9h et 10h de la Gare de Blanlin avec ravitaillement

Repas à partir de 12h30
Participation randonnée seule : 3 €
Randonnée + repas : 12 €
Repas adulte seul : 10 €
(kir, jambon à l'os, pommes de terre, fromage, tarte, café)
Repas enfant : 6 €.

Les inscriptions pour les repas seront à faire avant le 15 Août 2016.
Lots par tirage au sort.



Repas des voisins organisé le 28 Mai

Inscription et règlement à expédier à :

Mme Martine HAYS – Kernivel – 22600 SAINT-BARNABÉ – Tél. : 02.96.67.50.35

VENEZ NOMBREUX !!!!

ASSOCIATION MODERN' JAZZ

SAM 25 JUIN ST-BARNABÉ GALA DE DANSE

MODERN' JAZZ
voyage entre
PARIS et NEWYORK

à partir de 20h30
Salle omnisports

Tarifs : 5 euros
- 12 ans : 3 euros

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo le dimanche matin peuvent contacter le président, M. Marcel RUELLAND au 02.96.28.17.95.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.



ÉCOLE JEANNE D'ARC

Portes ouvertes

Ecole Jeanne d'Arc
Saint-Barnabé

Vendredi 17 juin
de 17h à 20h



3 rue Jeanne d'Arc
22600 Saint-Barnabé
02.96.26.79.23
eco22.jda.st-barnabe@ecre Bretagne.fr
http://jeannedarcstbarnabe.fr/
disponible pour toutes informations

Accueil... Ecoute... Rencontre... Equipe... Partage...
Projets... Grandir ensemble...



Venez voir !
Notre école ouvre ses portes
Vendredi 17 juin de 17h à 20h

« Ecouter, c'est se faire l'hôte de celui qui vient. »

Inscription à l'école Jeanne d'Arc Saint Barnabé

Les inscriptions des nouveaux élèves (dès 2 ans) pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec l'école. Le chef d'établissement et l'équipe pédagogique vous accueilleront pour faire connaissance, rencontrer les enseignants et visiter l'établissement.

Contact : 02.96.26.79.23
Courriel@ : eco22.jda.st-barnabe@ecre Bretagne.fr
Site Internet : <http://jeannedarcstbarnabe.fr/>
Facebook : <https://www.facebook.com/jda.stbarnabe>

Kermesse

Ecole Jeanne d'Arc

Dimanche 19 juin 2016

10h30 Messe
12h Apéritif en salle
12h30 Grillades en salle
14h30 Stands
16h30 Spectacle des enfants
18h Tombola

Carte repas à vendre (commerce/famille)
11 € Adulte 6 € Enfants

Ouvert à tous – entrée gratuite
Venez nombreux !

Tir au but Ferme bretonne
Palets Billard hollandais
Bazar Pêche à la ligne
Buvette Enveloppes

Organisée par les associations de l'école Jeanne d'Arc Saint-Barnabé (APEL-UPF-OGEC)

GRUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER

SAINT-BARNABÉ

Salle Omnisport
de St Barnabé

Fête de l'école



DIMANCHE 26 JUIN

14h : Spectacle des élèves

15h : Divers stands et jeux, buvette, salon de thé, balades en poney (centre équestre de Saint-Barnabé).

17h30 : Tirage au sort de la tombola

(1^{er} Lot : 4 entrées au Puy du Fou – 2^{ème} Lot : 1 tablette numérique –
3^{ème} Lot : 1 bon d'achat de 50 € - 4^{ème} Lot : Sorbetière).

Organisation : Amicale Laïque

LECTURE POUR TOUS



Une très belle expo a été présentée dans le hall de la mairie sur l'assec de Guerlédan, merci à Lecture Pour Tous.

Lundi 30 mai, les enfants des moyenne et grande sections des 2 écoles ont rencontré Sylvain Diez, illustrateur d'albums jeunesse. Après leur avoir montré sa façon de dessiner ses personnages et lu un de ses livres, il a proposé aux enfants de décorer un dessin afin de faire un tableau collectif. Cette intervention a plu aussi bien aux enfants qu'aux adultes présents et chaque classe est rentrée à l'école avec quelques dessins de Sylvain.

Fête des « Bébés Lecteurs »

Mercredi 1^{er} juin, les prix des « Bébés Lecteurs » s'est déroulé à Saint-Barnabé organisé par la CIDERAL et ses partenaires (réseau des bibliothèques, service petite enfance, centre intercommunal d'action sociale, multi accueils de Loudéac et Plémet, assistants(tes) maternels (les) et les parents. Un spectacle « Punctata » très poétique présenté par la compagnie « Lettre » a été offert aux 45 enfants de 8 mois à 3 ans accompagnés de leur « nounou » ou maman, des dédicaces de l'illustrateur Sylvain Diez, la présentation du nouveau livret « L'as-tu lu ? » (bien utile quand on s'occupe de petits et présent à la bibliothèque) et un goûter ont animé cette matinée.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 18h à 19h

Samedi de 10h à 12h



02.96.26.73.29



BASKET-BALL

<http://www.assb-basket.ayosport.com>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A. Générale de l'A.S.S.B. BASKET se déroulera le **VENDREDI 10 JUIN 2016 à 19h à la Salle des Lilas.**



FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A. Générale de l'A.S.S.B. FOOT se déroulera le **SAMEDI 11 JUIN 2016 à partir de 18h45 à la Salle J.Moulin**

Sont convoqués :

Les encadrants, les joueurs et les parents de l'école de foot avec leurs enfants licenciés au club.

TOURNOI DE FOOT

Tournoi de foot au Stade Pierre Rouxel le

SAMEDI 18 JUIN 2016

Engagement à partir de 13h

6 joueurs + 2 remplaçants

Restauration sur place

Toutes les personnes désirant que leur enfant pratique le football au sein de l'école de foot de l'A.S.S.B. et ce à partir de 5 ans peuvent contacter :

Joël PERRON au 06.02.34.90.48 ou Matthieu AVIS au 06.7354.38.29

Annonces commerciales

NOUVEAU

BAR – RESTAURANT

« L'ARGOAT »

VENTE DES TIMBRES FISCAUX

POUR LES PASSEPORTS & TIMBRES AMENDES DÉMATÉRIALISÉS



Marie-Paule & François BUZULIER

4, rue Pierre Mendès France

Tél. : 02.96.26.74.46

BAR – RESTAURANT « LE FER A CHEVAL »



LE FER A CHEVAL EST FERMÉ LE LUNDI



Jeudis Gourmands

9 Juin : Langue de bœuf – Sauce Ravigote

16 Juin : Blanquette de poule

23 Juin : Poisson à la fondue de poireaux

30 Juin : Lapin à la moutarde

Plats à emporter 5,50 € tous les jours sur réservation

Pour toutes réservations : 02.96.26.74.09

Site : auferacheval-bretagne.fr

Mail : contact@auferacheval-bretagne.fr

TAXI Coralie Marcadé, toujours à votre service, mon changement d'adresse ne change en rien mon activité sur la commune.

Mon numéro de téléphone reste le même : 02.96.26.74.45 ou 06.86.75.02.21.

Agenda

04/06/2016	22èmes FOULÉES DE LA MICHELINE – A partir de 14h – Salle Omnisports
10/06/2016	Assemblée Générale – A.S.S.B. BASKET – 19h – Salle des Lilas
11/06/2016	Repas grillades – 12h - Salle Polyvalente - 1 St-Barnabé parmi les St-Médard Assemblée Générale – A.S.S.S.B. FOOT – 18h45 - Salle Jean Moulin
14/06/2016	Réunion préparation Loto – Club Bruyères d'Arvor – 17h30 – Salle Pascal Legay
17/06/2016	Conseil Municipal – 20h30 - Mairie
18/06/2016	Tournoi de Foot – 13h – Stade rue Pierre Rouxel
19/06/2016	Kermesse – Ecole Jeanne d'Arc – Salle Polyvalente + école
22/06/2016	Les Bébé Lecteurs – De 9h45 à 11h - Bibliothèque
23/06/2016	Café de l'Amitié – Club Bruyères d'Arvor – 14h – Salle Pascal Legay
24/06/2016	Sortie sur la Côte de Granit Rose – Club Bruyères d'Arvor Matinées d'Eveil – De 9h30 à 11h30 – Salle Jean Moulin Réunion prépa Forum des Associations – 20h30 – Salle des Lilas
25/06/2016	Gala de Danse – Association Modern'Jazz – 20h30 – Salle Omnisports
26/06/2016	Kermesse – Groupe Scolaire Mathurin Boscher – Salle Omnisports
27/06/2016	Comité de l'info – 20h30 - Mairie
28/06/2016	Repas fin de saison – Club Bruyères d'Arvor – 12h – Salle Polyvalente

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mmes Jocelyne BOUTIER – Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Thomas MAHÉO (Élus).

MM. Guy MACÉ – Samuel BRIAND – Patrick DONNIO – Alain LAGROST – Pierrick LASSALLE – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Xavier MODICOM – Robert FLÉHO - Mmes Anne-Marie JOUAN – Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Carole LE FRANC - Claudine FLÉHO (membres).